RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Actes des sociétés (A) - Dépôt le 23/12/2024 - 173476 - 2003 D 05728 - 323 459 958 - S.E.L.A.R.L COFIGEF AUDIT

Docusign Envelope ID: 0AC52F9A-6E8A-4C22-A169-9780FD8A22B6

S.E.L.A.R.L. COFIGEF AUDIT
Société d'exercice libérale à responsabilité limitée au capital de 47.360 €
Siège social : 7, rue Beccaria - 75012 Paris
323 459 958 RCS Paris

(ci-après la « **Société** »)

EXTRAIT DES DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES
PRISES PAR ACTE SOUS SEING PRIVE LE 20 DECEMBRE 2024

[…]

II. DEUXIEME DECISION

Les Associés, décident de réduire le capital social de 44.096 euros, pour le porter de 47.360 euros à 3.264 euros, par voie de rachat et d'annulation de :

- 1.954 parts sociales appartenant à la société C.F.C ;
- 1 part sociale appartenant à M. Franck WATELLE ;
- 801 parts sociales appartenant à la société FLA EXPERTISE.

Soit un total de 2.756 parts sociales de la Société (les « **Parts Rachetées** »).

Les Parts Rachetées seront immédiatement annulées.

Les Associés décident que le rachat des 2.756 parts sociales sera effectué au prix de […]

Ce prix de rachat a été déterminé sur la base d'une valorisation établie de gré à gré.

L'excédent du prix global de rachat sur la valeur nominale des 2.756 parts sociales rachetées sera imputé sur le compte « Report à nouveau » tel que figurant au bilan de la Société.

La réduction de capital étant inégalitaire, les autres associés reconnaissent avoir été préalablement mis en mesure de bénéficier de l'offre de rachat et y avoir renoncé.

Cette décision est adoptée à l'unanimité

III. TROISIEME DECISION

Les Associés, confèrent tous pouvoirs au Gérant pour :

- constater la réalisation définitive de la réduction de capital visée à la décision ci-dessus,
- procéder matériellement au rachat des parts sociales rachetées, sans que le rachat donne lieu à un acte distinct
- modifier les statuts en conséquence.

Cette décision est adoptée à l'unanimité

Docusign Envelope ID: 0AC52F9A-6E8A-4C22-A169-9780FD8A22B6

[…]

XI. ONZIEME DECISION

Les associés confèrent tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait de la présente décision unanime des associés à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette décision est adoptée à l'unanimité

Extrait certifié conforme par le Gérant

DocuSigned by:
[redacted]
223E2867F9E841E...